

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS-DIRECTION DU BUDGET

SERVICE DES MARCHES INTERNES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

PRESIDENCE OF THE REPUBLIC

MINISTRY OF PUBLIC CONTRACTS

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS

SUB-DEPARTMENT OF BUDGET

INTERNAL CONTRACT SERVICE

07 JUL 2026

DECISION N° 22/D/PR/MINMAP/SG/DAG/SDB/SMI/2026 DU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/PR/MINMAP/CIPM/2026 du 06 MAI 2026 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ETUDE DE L'ETAT DES LIEUX DE LA PART DE LA COMMANDE PUBLIQUE EN BIENS ET SERVICES PRODUIT LOCALEMENT POUR LE COMPTE DU MINMAP AU TITRE DE L'EXERCICE 2026.

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS,

- Vu la constitution ;
Vu La loi N°2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics
Vu la Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 Décembre 2024 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2025.
Vu Le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/PR/MINMAP/CIPM/2026 du 06 mai 2026 relatif au recrutement d'un consultant charge de l'étude de l'état des lieux de la part de la commande publique en biens et services produit localement pour le compte du MINMAP
Vu La lettre du President de la CIPM en date du 29 juin 2026

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant TTC lus des offres en FCFA (Montant global)	Montant TTC corrigés des Offres en FCFA (Montant global)	Observations
Lot unique	DIFFUSION SPRINT SARL Tel : 699 96 91 75	59 625 000 (cinquante-neuf millions six cent vingt et cinq mille) francs CFA	59 625 000 (cinquante-neuf millions six cent vingt et cinq mille) francs CFA	Montant TTC : 59 625 000 (cinquante-neuf millions six cent vingt et cinq mille) francs CFA Délai d'exécution : trois (03) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- MINMAP/DAG/SMI
- ARMP;
- ARCHIVES;
- CHRONO.

07 JUL 2026

Yaoundé, le
Le Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics



IBRAHIM TALBA MALLA